***Introduction générale :***

L’analyse socio-économique des pays développés montre que les petites et moyennes entreprises (PME) constituent le moteur du développement et de la croissance économiques de ces pays. Les PME ont pris de l’importance non pas uniquement par leurs nombres, mais par leurs capacités à contribuer à la croissance économique et à la cohésion sociale, par la création d’emploi et par l’innovation, et leur contribution au dynamisme économique grâce à leur taille et leur flexibilité à rentabiliser et réussir les projets.

Selon DENIEUIL & CRISETTI-LARGILLIERE, dans chaque pays, il existe une relation étroite et indéniable entre l’emploi et l’existence des PME. La relance de l’économie par la promotion de la PME revêt un caractère de plus en plus crucial dans les pays émergents en en développement pour redresser leur économie et gagner la bataille de la mondialisation.

En Algérie, une nouvelle politique qui s’intéresse de plus en plus au secteur privé et à l’entrepreneur pour en faire la pierre angulaire du développement économique. En effet, la majorité des entreprises ont été créées au cours de la période 1995-2000 dont leur nombre a pu s’accroitre de 22% grâce aux réformes économiques qu’a menées l’Etat depuis le début des années 1990.

Malgré l’amélioration du nombre d’entreprises créées, l’Algérie reste encore très attardée, avec un taux de dix PME pour mille habitants, ce qui est loin des standards internationaux où le taux le plus faible est de l’ordre de quarante cinq PME pour mille habitants. A savoir, le développement et la diversification du tissu économique ne peut miser sur les seules grandes entreprises publiques, mais doit intégrer les maillons essentiels que constituent les PME les plus compétitives pour faire face au défi d’emploi, et s’adapter à la concurrence internationale dont les frontières s’élargissent sans cesse. De ce fait, l’Algérie doit développer et promouvoir le phénomène entrepreneurial pour accroitre les créations d’entreprises et rendre les entreprises créées plus dynamiques, plus vigoureuses et plus durables.

Cependant, ces PME demandent des mécanismes d’amorçage particuliers, que ce soit au moment de leur création ou dans les phases qui suivent directement l’investissement initial. Les PME doivent requérir une assistance gouvernementale permettant de combler leurs lacunes en leur garantissant un accès normal aux capitaux, en mobilisant les outils financiers et en leur fournissant l’accompagnement nécessaire à leur démarrage et au franchissement réussi de leurs premières étapes de développement. En effet, les créations d’entreprises nécessitent un soutien et une assistance continue qui favorisent leur survie et leur croissance.

De ce postulat, promouvoir un environnement entrepreneurial en développant des conditions favorables à l’entrepreneuriat est l’une des solutions préconisées. Ceci ne peut se réaliser qu’à travers le déploiement d’un facteur pilier, à savoir l’appui et le soutien à l’entrepreneuriat pour ses apports à l’économie et à la société notamment en création des entreprises, d’emplois, de valeur et de richesse ; en renouvellement et en diversification du tissu socio-économique ; en innovation et la réponse à la donne concurrentielle dans la société et l’économie du pays.

Néanmoins, l’entrepreneuriat, n’est pas cependant synonyme de petite entreprise, mais certes, cette dernière en constitue un véhicule essentiel du phénomène comme le confirme (CAPRON, 2009). Il n’y a pas de définitions de l’entrepreneuriat qui fassent actuellement l’objet d’un consensus, cela est expliqué par la complexité du phénomène entrepreneurial qui est à la fois économique et social dont son analyse fait recours à une approche multidisciplinaire. Au sein des sciences de gestion, l’entrepreneuriat apparaît comme un phénomène organisationnel combinant deux niveaux fondamentaux d’analyse, à savoir l’entrepreneur et l’organisation impulsée par celui-ci. L’un d’eux se définit par rapport à l’autre et vice versa.

Selon VERSTREATE (2000), le terme entrepreneuriat décrit une relation symbiotique entre un entrepreneur et une organisation : l’entrepreneur agit, structure et engage son environnement à des fins socio-économiques ; et l’organisation c’est l’unité résultante du processus de l’organisation et la structuration des éléments financiers, matériaux et humains. Pour Bruyat (1993) : « the essence of entrepreneuriat is the entrepreneur », mais à l’instar de l’entrepreneuriat, la définition du terme ***« entrepreneur »*** ne fait l’objet d’aucun consensus, ni au sein des chercheurs, ni pour les praticiens.

Si l’entrepreneur représente un personnage clé du phénomène entrepreneurial, celui-ci ne peut pleinement exercer ses capacités et aptitudes que dans la mesure où son environnement favorise ses engagements. Il est évident que l’entrepreneuriat, quelle que soit la situation considérée, est de moins au moins une affaire d’individu isolé, une création réussie implique d’une façon ou une autre un collectif et des réseaux de soutien et de mobilisation.

Les initiatives entrepreneuriales nécessitent d’être guidées et accompagnées à une étape quelconque de leurs processus et que la performance qui en résulte est le plus souvent associée à la qualité de leur appui et accompagnement. A cet égard, Cuzin et Fayolle (2006) affirment que ***«*** L’accompagnement est souvent présenté comme l’un des facteurs de réussite des projets de création, reprise ou développement d’entreprise. Les pays dans lesquels la densité entrepreneuriale est la plus forte sont aussi ceux où l’accompagnement précoce est le plus développé ».

De façon générale, la notion de soutien réfère aux programmes d’intervention subventionnés par les fonds publics au niveau local ou national : formation, prêts garantis, financement, conseil…etc. L’ensemble des mesures d’aide se situe plus ou moins en amont ou en aval du processus entrepreneurial : certaines vont inciter à la création d’entreprise et d’autres cibler davantage le développement d’entreprises viables. Ainsi, les dispositifs mis en place ont des objectifs variés : développer un réseau**,** monter une équipe de gestion, obtenir du capital et préparer un plan d’affaires. Afin de répondre aux besoins des entreprises et des entrepreneurs, différentes interventions peuvent être réalisées : programmes de formation, incubation d’entreprises, programme de mentorat, réseaux, prêts à faible taux d’intérêts, subventions et garanties, réglementations gouvernementales facilitatrices.

En effet, tous les pays ont mis en place un réseau d’organismes chargés du conseil et d’accompagnement dont les pouvoirs publics jouent un rôle principal dans l’organisation et la coordination entre les divers acteurs du système d’appui et d’accompagnement. En Algérie, grâce aux réformes, plusieurs structures sont impliquées dans la promotion et le développement entrepreneurial, on note :

* Le Conseil National de l’Investissement ;
* L’Agence Nationale de Développement de l’Investissement ;
* L’agence nationale de développement de la PME ;
* Les Directions des provinces comme source d’informations ;
* Le fonds de garantie des crédits aux PME;
* Agence Nationale pour le Soutien de l’Emploi des Jeunes…etc.
1. ***Importance du sujet :***

L’évolution du nombre de revues scientifiques centrées sur l’entrepreneuriat est assez éclairant sur l’intérêt porté par la recherche à ce phénomène économique étant donné sur son importance multiple.

L’appui à la création d’entreprises s’est fortement développé ces trente dernières années dans la plupart des pays développés et dans quelques pays émergents. L’importance de ce sujet est du fait que les divers mécanismes et outils d’appui à l’entrepreneuriat ont donné des résultats positifs en termes de croissance du nombre de créations d’entreprises, de baisse du taux d’échec de celles-ci, de créations de nouveaux emplois, de renouvellement du tissu économique et de création de richesse.

1. ***Les Raisons du choix du thème*:**

Les raisons qui nous ont menées à choisir ce sujet est l’intérêt particulier et croissant apporté par notre pays pour promouvoir et encourager la création d’entreprises par le biais des structures d’appui et d’accompagnement. Même si un nombre important de travaux de recherche ont été menés sur l’entrepreneuriat dans notre pays, mais très peu sur les structures d’appui. Nous sommes intéressés donc à examiner l’apport de ces structures, leurs atouts et leurs insuffisances afin de formuler des propositions.

1. ***Objectifs de la recherche :***

Ce travail a pour but de comprendre, d’analyser et d’explorer l’ensemble des mesures de soutien et d’accompagnement à l’entrepreneuriat en Algérie. Les objectifs peuvent être résumés dans les points suivants :

* Montrer l’importance de l’entrepreneuriat et son apport à l’économie algérienne en termes de créations d’entreprises et d’emplois ;
* Montrer l’importance de l’appui et l’accompagnement à l’entrepreneuriat en déterminant leur impact sur le développement entrepreneurial ;
* Ainsi, une réflexion est menée afin de faire ressortir les forces et les faiblesses des services offerts par les structures d’appui et d’accompagnement. Il s’agit de décrire et d'analyser l'ensemble des services offerts tels que : information, conseil, formation pour en fin évaluer l'impact de ces services. Nous prendrons plus tard l’ANSEJ comme une étude de cas;
* Avancer des propositions et des recommandations et essayer d’orienter ces structures d’appui et d’accompagnement aux besoins réels des porteurs de projets afin d’améliorer les services d’appui et d’accompagnement à l’entrepreneuriat ;
* Et enfin, dans la nécessité de renforcer les liens entre la communauté académique et le monde professionnel, nous essayons à travers ce travail de contribuer à la recherche sur le plan scientifique dans le domaine d’appui et d’accompagnement à l’entrepreneuriat en Algérie.
1. ***Problématique de la recherche :***

Plusieurs organismes opèrent dans le secteur de l’appui à l’entrepreneuriat. Les pouvoirs publics jouent un rôle principal dans l’organisation et la coordination entre les diverses structures d’appui et d’accompagnement à la création d’entreprises. L’objectif de notre travail est de nous interroger sur le rôle de ces structures et leur impact sur le développement entrepreneurial en Algérie. Pour se faire, notre travail a pour but de répondre à la problématique suivante :

***Quels sont les rôles des mécanismes d’appui et d’accompagnement à l’entrepreneuriat dans le développement entrepreneurial en Algérie ?***

Cette problématique renferme un ensemble de questions secondaires auxquelles nous nous devons y répondre:

* **Question 1 *:*** *Existe-il une typologie universelle des mécanismes d’appui à l’entrepreneuriat appliquée à tous les pays ?*
* **Questions 2*:*** *L’appui à l’entrepreneuriat en Algérie favorise-t-il la création de petites et moyennes entreprises (PME) ?*
* **Question 3*:*** *les structures d’appui offrent-elles tous les services d’appui et d’accompagnement à la création d’entreprises ?*
* **Question 4*:*** *comment est évaluée la qualité des services d’appui et d’accompagnement offerts par ces structures ?*

Pour bien répondre à notre problématique, nous proposons l’*hypothèse générale* suivante :

***Les différents mécanismes d’appui et d’accompagnement mis en place en Algérie ont un impact important sur le développement du profil des entrepreneurs et sur les entreprises créées.***

Et pour bien cerner et positionner l’objet de notre étude, nous suggérons d’autres hypothèses à savoir :

* **Hypothèse 1 :** *le niveau du développement de l’entrepreneuriat dans un pays implique des spécifiés des mécanismes d’appui à l’entrepreneuriat.*
* **Hypothèse 2 :** *l’appui à l’entrepreneuriat en Algérie se focalise essentiellement sur l’appui à la création de très petites entreprises plutôt que les autres tailles.*
* **Hypothèse 3 :** *les structures d’appui à l’entrepreneuriat n’offrent pas tous les services constituant la pratique d’appui et d’accompagnement à la création d’entreprises.*
* **Hypothèse 4 :** *la qualité des services d’appui et d’accompagnement offerts par ces structures n’est pas satisfaisante.*
1. ***Le cadre conceptuel***

Dans cette partie, nous essayons d’éclairer et de déterminer les concepts clés de notre recherche :

* ***L’entrepreneuriat :***

Il est certes qu’il n’existe pas une définition ultime de l’entrepreneuriat vue à sa complexité et les différentes dimensions qu’il englobe. D’après notre revue de plusieurs définitions, nous constatons qu’il y a des chercheurs qui ont analysé ce concept sous l’angle de la création d’une nouvelle organisation et le processus amenant à sa création à l’instar de Thierry Verstraete qui définit l’entrepreneuriat comme : « *un phénomène combinant un individu et une organisation. L’un d’eux se définit par rapport à l’autre et vice versa. Ainsi, le terme entrepreneuriat décrit une relation symbiotique entre un entrepreneur et une organisation : l’entrepreneur agit, structure et engage son environnement à des fins socio-économiques ; et l’organisation, c’est l’unité résultante du processus de l’organisation et la structuration des éléments financiers, matériaux et humains* ».

D’autres auteurs se sont intéressés sur l’entrepreneur lui même : qui est ? et pourquoi il décide de se lancer à la voie entrepreneuriale ? Selon Yvon Gass (1992) : « *l’entrepreneuriat est l’appropriation et la gestion des ressources humaines et matériels dans le but de créer, de développer et d’implanter des solutions permettant de répondre aux besoins des individus. L’entrepreneur se trouve donc dans une démarche d’organisation des ressources dans le but de lancer puis garder en activité une entreprise qui viendra combler un besoin* ».

D’autre part, J. L. Filion définit l’entrepreneuriat comme étant « *le champ qui étudie la pratique des entrepreneurs : leurs activités, leurs caractéristique, les effets économique et sociaux de leur comportement ainsi que les modes de soutien qui leur sont apportés pour faciliter l’expression d’activités entrepreneuriales* ». Dans cette définition, nous remarquons que l’auteur a mis l’accent sur l’entrepreneur et également sur le rôle des mécanismes d’appui pour faciliter des actions et d’autre part faire émerger chez les individus l’esprit d’entreprise, le goût d’entreprendre, ainsi que de développer les compétences nécessaires pour réussir.

Dans cette même perspective, nous insistons sur l’importance de l’environnement dans la pratique entrepreneuriale. Ainsi, nous proposons notre conception opératoire de l’entrepreneuriat comprenant ses principaux aspects à savoir : l’individu, l’organisation émergée, le processus et l’environnement : « *l’entrepreneuriat est une pratique amenant à une création d’une nouvelle organisation où l’entrepreneur demeure l’acteur principal grâce à ses caractéristique et son comportement en interaction avec son environnement qui influence sur son profil, ses attitudes, ses aptitudes et sur toutes ses décisions notamment par le biais des mécanismes d’appui et de soutien*  *mis en place*».

* ***Création d’entreprise :***

Souvent, l’entrepreneuriat est associé à la création d’entreprise (malgré il existe d’autres formes telles que la reprise d’entreprise). Nous entendons par la création d’entreprise comme un phénomène entrepreneurial caractérisé par son hétérogénéité. La décision de créer une organisation est le fruit de la cohérence entre les aspirations de l’entrepreneur et son projet ainsi qu’entre les interactions entre ce dernier et son environnement.

Pour Hernandez : « *la création d’entreprise à sa forme ex-nihilo est la création par un ou plusieurs individu d’une entreprise indépendante se reposant sur aucune structure préexistante* ».

A notre niveau, nous considérons la création d’entreprise comme « *une forme entrepreneuriale la plus répandue. Elle correspond à la mise en œuvre et la combinaison de nouveaux moyens de production par un individu (ou plus) procédant à la création d’une nouvelle entreprise indépendante sans se reposer sur une structure déjà existée. Cette création va de la recherche de l’idée du projet, l’étude du marché, l’étude technique du projet, l’étude financière de la faisabilité du projet, l’étude organisationnelle de la structure à créer jusqu’à la concrétisation réel du projet et le lancement de l’entreprise*.»

* ***L’entrepreneur :***

La définition de l’entrepreneur est toujours associée à ses caractéristique et son comportement ce qui donne une diversité de définitions expliquée par les mutations culturelles et économiques qu’a connues son environnement :

D’après R. Cantillion (le premier qui a élaboré une théorie de l’entrepreneur) l’entrepreneur investit sans avoir la certitude de récupérer son bien à l’issue de l’opération. Il n’hésite pas à engager sa responsabilité dans une situation qui ne lui offre aucune garantie. Pour cet auteur, l’entrepreneur est avant tout un preneur de risque.

Dans la même voie, J-B. Say définit l’entrepreneur comme étant « *celui qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et à ses risques, un produit quelconque* ».

Joseph Schumpeter, estime que l’entrepreneur est l’investigateur de l’innovation au sein de l’organisation : « *l’essence de l’entrepreneuriat se situe dans la perception et l’exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l’entreprise…* », l’entrepreneur peut introduire l’innovation au moyen de nouvelles méthodes de production, d’une nouvelle offre, de nouvelles règles de gestion…etc.

Pour M. Casson, « *un entrepreneur est quelqu’un de spécialisé dans la prise (intuitive) de décision (réfléchies) relatives à la coordination de ressources rares* ».

Ces différents concepts de l’entrepreneur permettent de retenir que l’entrepreneur est « *le produit de son milieu économique et culturel qui cherche à créer une organisation pour son compte et pour ses fins socioéconomique en accomplissant les fonctions suivantes : prendre de risque, de décision, innover, identifier les opportunités d’affaires, employer des facteurs de produits*… »

* ***Les mécanismes d’appui et d’accompagnement***

Actuellement, les individus sont amenés à créer leur entreprise non plus par vocation mais par nécessité, c’est la raison pour laquelle les mécanismes d’appui occupent de plus en plus d’importance. Il s’agit de toute mesure (prise par les pouvoirs publics essentiellement) d’aide, de support, de soutien et d’accompagnement pour une création ou développement d’entreprise. En effet, l’appui et l’accompagnement sont des facteurs de réussite de ces projets d’entreprises.

Pour Landry et al. (1985), Avenier (2000) et Schmitt, les premières mesures d’aide à la création d’entreprise, qui ont vu le jour à la fin des années 70, ciblaient principalement le soutien de l’entreprise au moment de sa création, l’aide prenait généralement la forme de prêts ou de subventions (François-Royer, 2003). Ces mesures étaient généralement sous la responsabilité des acteurs locaux classiques (chambres de commerce et autres), l’objectif étant alors d’augmenter le nombre de créations d’entreprises. Par la suite, d’autres mesures ont cherché à diminuer le taux d’échec des entreprises; ces dernières reposaient davantage sur des mécanismes de suivi de façon à suivre l’évolution des projets subventionnés. On a ensuite vu naître des mesures mettant l’accent sur la formation des porteurs de projet et sur le renforcement des procédures de suivi; plutôt que des prêts directs, c’est le financement d’organismes d’aide et de formation qui a été favorisé.

Ainsi, les dispositifs mis en place ont des objectifs variés : développer un réseau (Hansen, 1995)**,** monter une équipe de gestion (Rice, 2002), obtenir du capital (Bygrave et Timmons, 1992), préparer un plan d’affaires (Smeltzer, Van Hook et Hutt (1991). Par ailleurs, afin de répondre aux besoins des entreprises et des entrepreneurs, différentes interventions peuvent être réalisées : programmes de formation, incubation d’entreprises, programme de mentorat, réseaux, prêts à faible taux d’intérêts, subventions et garanties, réglementations gouvernementales facilitantes (Howard, 1990).

De façon générale, les mécanismes d’appui et d’accompagnement réfèrent aux programmes d’intervention subventionnés par les fonds publics : financement formation, conseil... et qui visent aider à : Formaliser et concrétiser le projet ; Accéder aux différentes ressources et réseaux pour réaliser le projet et Soutenir la pérennité et le développement des entreprises. Il s’agit d’un processus d’influence interpersonnelle entre l’entrepreneur et l’accompagnateur. Ce dernier doit « entraîner » le créateur d’entreprise à l’exercice de son nouveau métier de chef d’entreprise et à prendre conscience de ses besoins dans différents domaines de la gestion et du management.

En d’autres termes, il s’agit d’aider l’entrepreneur vers l’autonomie. Selon Sammut l’accompagnateur est un spécialiste de la jeune entreprise, de petite taille et en création, il doit être aussi suffisamment généraliste pour traiter de l’ensemble des difficultés déclarées ou en latence. En effet, l’appui et l’accompagnement est une relation interpersonnelle entre l’accompagnateur et l’entrepreneur. A travers cette relation, l’entrepreneur va réaliser des apprentissages multiples et développer des compétences utiles à la concrétisation de son projet.

* ***Le développement entrepreneurial***

A notre niveau, nous désignons par le concept « développement entrepreneurial » le développement et l’évolution des créations d’entreprises (en termes de nouvelles créations d’entreprises, de tailles d’entreprises créées et d’évolution d’emplois d’une part, et d’autre part, le développement du profil de l’entrepreneur en termes d’aptitudes, d’attitudes et de comportement.

1. ***Une grille de lecture sur les recherches antérieures* :**

Cette relecture nous permettra d’apporter de nouvelles informations et enrichir nos connaissances et comprendre en profondeur le phénomène d’appui et d’accompagnement à l’entrepreneuriat.

Plusieurs études se sont attachées à mieux comprendre ce phénomène d’appui à l’entrepreneuriat via principalement l’étude des mesures et pratiques de soutien d’accompagnement d’entrepreneurs, l’influence de ces pratiques sur la gestion des PME, étude du phénomène d’incubation et également l’étude des stratégies d’intervention des pouvoirs publics.

* Etude de ***Yvon Gasse*** intitulée : ***Mesures et pratiques de soutien d’accompagnement d’entrepreneurs, 2008*** : l’objet de cette étude est l’analyse de l’ensemble des mesures de soutien et d’accompagnement des entrepreneurs dans une région canadienne afin d’évaluer les différentes aides disponibles. Pour la réalisation de cette étude, le chercheur a effectué des discutions réalisées avec les intervenants et les conseillers de la région.

Les résultats de cette étude font ressortir le besoin de formation des intervenants accompagnateurs et également, le besoin d’un meilleur arrimage des différents organismes présents sur le territoire et d’autre part, le besoin d’une plus grande personnalisation des outils offerts aux intervenants.

* Etude de ***Patrick Valeau*** intitulée : ***L’accompagnement des entrepreneurs durant les périodes de doute, 2006***: l’objet de cette recherche est d’étudier comment accompagner les entrepreneurs durant les phases de doute sur une base d’étude qualitative par des entretiens menés auprès de 50 entrepreneurs et une étude quantitative menée auprès de 170 entrepreneurs accompagnés par l’Association pour le Droit de Initiative Economique ADIE en France.

Le chercheur se focalise sur le rôle de l’accompagnement en termes de soutien moral et psychologique jugé comme utile et nécessaire surtout dans les périodes de doute. Après la création de l’entreprise, cette période de doute constitue une épreuve psychologique décisive à l’issue de laquelle l’apprenti-entrepreneur confirmera ou non son choix vocationnel.

Face à cette indétermination, selon ***Patrick Valeau,***  les accompagnateurs peuvent dans certains cas, faire la différence, en aidant les entrepreneurs à achever leur métamorphose. Mais les doutes des entrepreneurs exacerbent la complexité et l’ambiguïté de leur relation avec les accompagnateurs. Dans ce contexte, le soutien et nécessaire et en même temps difficile à prodiguer. La pluparts des accompagnateurs ressentent intuitivement ces moments de flottement et s’efforcent spontanément d’adopter leur soutien. Une connaissance plus approfondie de ces différents phénomènes liés à la phase de doute leur permettrait de mieux se positionner et d’aider plus efficacement les entrepreneurs.

* Etude de ***Raphaël NKAKLEU*** sur l’***Influence des structures d’accompagnement sur les pratiques de gestion de 250 PME/PE camerounaises en phase de démarrage, 2009***: L’objet de cette recherche visait à mieux comprendre les actions d’intervention des structures d’accompagnement dans les pratiques de gestion des propriétaires dirigeants des TPE/PE camerounaises en phase de démarrage aux fins de rendre leurs entreprises pérennes et performantes.

Dans sa recherche, ***Nkakleu R.*** constate que les dirigeants sollicitent à la fois les structures d’accompagnement formelles et informelles en phase de démarrage. Ces structures interviennent de manière différenciée et très faiblement dans des domaines de gestion spécifiques. Néanmoins, ces structures semblent privilégier dans leur assistance le domaine de la finance et de la comptabilité ainsi que celui de la gestion de la trésorerie, le souci étant, au regard de ce constat, le remboursement des emprunts contractés par la petite entreprise au détriment d’une implication beaucoup plus poussée dans gestion quotidienne des entreprises de petite dimension accompagnées.

Ceci conduit à suggérer l’inscription de la relation accompagnant-accompagné dans une perspective de servuction. Cela passe, d’après l’auteur, par l’accroissement des ressources financières dédiées au financement des petites entreprises; la formation des accompagnateurs et des entrepreneurs et la mise en réseaux des structures d’accompagnement.

* Etude de ***Sultana DAOUD*** sous le thème : ***Les nouvelles stratégies d’intervention vis-à-vis de la PME au Maghreb : cas de l’Algérie, 2009***: la réalisation de cette étude a été effectuée par une enquête menée sur un échantillon de PME industrielles localisées dans la province d’Oran.

Les principales conclusions des résultats de cette enquête qui révèlent des limites des stratégies d’intervention de l’Etat sont :

* Les entrepreneurs se plaignent davantage de l’accès à l’information, ainsi que la faiblesse des organismes impliqués en échange d’information et de moyens adaptés à leurs missions ;
* La lenteur bureaucratique des organismes impliqués telle que l’accès au foncier, la mauvaise qualité des services offerts (registre de commerce, douanes, démarches administratives, fonds d’appui à la création d’entreprise, infrastructures environnantes, accès aux crédits bancaires, garantie des crédits, les avantages octroyés en matière de fiscalité) ;
* Concernant l’accès aux crédits, les entrepreneurs rencontrent les mêmes difficultés qu’auparavant en matière de financement et de relations avec les banques ;
* Concernant la capacité exportatrice des entreprises, Malgré toute la panoplie des mesures prises par l’État pour encourager les exportations hors hydrocarbures, pour la majorité des entrepreneurs, l’engagement à l’international ne constitue pas vraiment une priorité pour eux ; et si ils exportent, ils le font d’une manière occasionnelle et à une très faible valeur ajoutée.

Les résultats de cette enquête dévoilent qu’un effort a été réalisé mais la prépondérance numérique des petites et moyennes entreprises contraste avec leur faible participation à la création de richesses. Elles dissimulent une grande fragilité que peut s’expliquer par le fait qu’elles n’ont pas bénéficié d’une politique globale de développement, puisque les mesures établies en leur faveur ne se sont pas articulées à une vision à long terme. Il serait plus judicieux que les stratégies d’interventions doivent assurer l’interface entre les tendances générales de la politique économique (libéralisation, stabilisation, croissance, etc.) et les besoins propres à ces entreprises. Les pouvoirs publics sont sollicités à redynamiser les organismes de soutien. Cette redynamisation doit faire l’objet d’une réflexion qui prendra en charge la définition du rôle de ces organismes, l’organisation des relations entre eux et entre les entreprises, les doter de moyens adéquats leur permettant d’accomplir leurs missions. Il s’agit aussi de procéder au classement des buts et évaluer de manière continue les performances en même temps, les outils employés et les firmes ayant bénéficié des appuis d’accompagnement.

1. ***Le cadre méthodologique***

Après avoir élaboré le cadre conceptuel et afin d’étudier le rôle des mécanismes d’appui dans le développement entrepreneurial en Algérie, nous allons adopter une approche descriptive analytique comme méthode de recherche, ce qui va nous permettre de recentrer l’objet de recherche et réaliser l’étude empirique. Notre réflexion a pour objectif de mieux comprendre l’impact et le rôle des mécanismes d’appui dans le développement entrepreneurial. Afin de répondre à nos différents questionnements, nous utiliserons les différentes méthodes de recherches appropriées pour vérifier chacune des hypothèses.

Toutefois, il est clair que l’exploration est la finalité de notre recherche : l’analyse exploratoire est utilisée pour permettre d’acquérir une vision aussi complète que possible du problème. En effet, notre compréhension des systèmes d’appui et d’accompagnement reste très limitée et nous avons donc besoin d’exploration pour mieux assimiler ce phénomène, pour formuler des propositions.

En premier lieu, dans la partie théorique, l’analyse des différentes expériences entrepreneuriales internationales, va engendrer par la suite la détermination des similitudes et les différences avec l’état des lieux des modes d’appui à l’entrepreneuriat en Algérie en utilisant la ***méthode comparative*** pour vérifier la première hypothèse. Ensuite, nous aborderons la ***méthode statistique*** pour l’analyse des caractéristiques et d’évolution de la création d’entreprise en Algérie dans le but de vérifier la deuxième hypothèse.

En second lieu, dans la partie pratique, nous allons vérifier la troisième et la quatrième hypothèse pour enfin répondre à notre problématique où nous prendrons l’ANSEJ comme étude de cas pour notre étude empirique à partir de l’étude du fonctionnement de cet organisme et la mesure de la qualité de ses services d’appui et d’accompagnement à l’entrepreneuriat. Pour y parvenir, nous procéderons dans *la première étape à* ***l’analyse de contenu*** des dispositifs de l’ANSEJ, ensuite nous reprenons la ***méthode statistique*** pour l’analyse des données concernant les activités de l’ANSEJ (tels que le nombre de dossiers déposés, le nombre de dossiers acceptés, le nombre de dossiers rejetés, le taux d’échec, la durée du traitement des dossiers…etc.

Cette première étape sert à cerner un ensemble d’interrogations et questionnements transmis, dans *une deuxième étape*, aux responsables de l’ANSEJ par un ***questionnaire*** pour plus d’éclaircissement sur les mécanismes d’interventions de l’ANSEJ, ses atouts et ses insuffisances. De plus, dans *une troisième étape*, et afin de mesurer la réussite des mécanismes d’appui, nous allons adopter une démarche quantitative en utilisant ***un questionnaire*** destiné aux accompagnés (les entrepreneurs) pour déterminer et analyser l’effet de l’appui, leurs expériences de création et leurs attentes face à l’accompagnement.

1. ***Plan de la recherche proposé*:**

Pour répondre au mieux à notre problématique, nous avons jugé opportun d’organiser notre travail en deux parties :

La première partie constitue le socle théorique de notre recherche, qui vise à définir précisément notre champ d’investigation. Cette partie s’articule en trois chapitres autour de nos questionnements. Dans le ***premier chapitre***, nous revisiterons la littérature de l’entrepreneuriat, nous nous focaliserons sur l’évolution et la construction théorique du champ de l’entrepreneuriat et de l’entrepreneur, et afin d’aller en profondeur dans la compréhension de notre sujet de travail, nous mettrons l’accent sur ***les mécanismes d’appui et d’accompagnement à l’entrepreneuriat***. Dans ***le deuxième chapitre***, nous étudierons ***l’environnement entrepreneurial en Algérie***. Enfin, dans le **troisième chapitre**, nous essayerons de mettre **un état comparatif entre les systèmes d’appui en Algérie et les pays du Maghreb et les pays développés.**

La seconde partie confronte notre cadre conceptuel à la réalité des faits dans le contexte algérien afin de formuler des réponses à nos questions de recherche à travers trois chapitres : dans un premier point, ***le quatrième chapitre*** sera consacré à la présentation de l’évolution du dispositif ANSEJ et son développement et son bilan. Le ***cinquième chapitre***, a pour objet la présentation de l’enquête menée auprès des cadres de l’ANSEJ (les accompagnateurs) et l’interprétation des résultats de cette étude. Le ***sixième et dernier chapitre***, quand à lui, présentera l’enquête menée auprès des entrepreneurs accompagnés par l’ANSEJ.

Notre thèse se terminera par une conclusion générale qui, classiquement, tente de répondre à notre problématique tout en soulignant les principaux apports et contribution que doit contenir notre recherche et également ses limites en proposant de futures voies et des prolongement de notre travail.